

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2015

STATUT, ACCUEIL ET HABITAT DES GENS DU VOYAGE - (N° 2812)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 83

présenté par
M. Raimbourg

ARTICLE 2

Supprimer les alinéas 34 à 36.

EXPOSÉ SOMMAIREDéplacement de dispositions de coordination de l'article 2 à l'article 3 *bis*.